

cette chance à la télévision, celle-ci nous fournira des aperçus de la vie des familles canadiennes.

Comment la télévision pourra-t-elle accomplir cette tâche? Elle y parviendra si nous lui accordons un soutien adéquat. Elle n'y parviendra pas si nous réduisons continuellement notre soutien à la Société Radio-Canada.

J'ai fait allusion plus tôt aux rumeurs qui circulent ce soir. On m'a dit, il y a environ une heure, que les coupures seraient de l'ordre de 100 millions de dollars. Or, on me dit maintenant qu'elles se situent plutôt autour de 200 millions de dollars. J'espère seulement que le dernier chiffre est erroné, parce que la Société Radio-Canada subira un choc épouvantable si elle fait l'objet d'une coupure de 200 millions de dollars. Il semble que le gouvernement ne comprend tout simplement pas que la SRC constitue réellement un investissement dans l'unité nationale. Pourtant, il lui enlève son mandat à cet égard.

Je respecte le secrétaire parlementaire, parce que je crois qu'il est vraiment sincère, mais lorsqu'il laisse entendre que la SRC serait devenue un instrument de propagande, je trouve cela tout à fait absurde. J'ai peine à croire que le secrétaire parlementaire, que je respecte, puisse tenir ce genre de propos.

Si vous demandez à la SRC d'être cet instrument d'unité nationale, vous ne demandez pas aux directeurs et aux rédacteurs de nouvelles de déformer celles-ci; vous ne leur demandez pas de fabriquer de bonnes histoires au sujet de la Société. Ce n'est pas du tout cela que vous faites.

Il me semble que le fait de confier un mandat en matière d'unité nationale à la SRC équivaut d'abord à reconnaître qu'un système public de radiodiffusion comme la SRC peut constituer un atout pour l'unité nationale. Or, comme c'est le cas, nous devons lui fournir les ressources nécessaires, ce qui donnerait d'ailleurs plus d'autorité à cet organisme. Avec un tel mandat en matière d'unité nationale, le président de la SRC pourrait dire aux hommes politiques qu'ils ne peuvent tout avoir. Autrement dit, il faut que nous appuyions la télévision, surtout la Société Radio-Canada et les artistes canadiens dans le domaine de la musique, du théâtre, de la danse et d'autres disciplines artistiques. Ils ne peuvent pas nous demander de travailler pour l'unité nationale, alors qu'ils nous coupent l'herbe sous le pied. Ce n'est pas une attitude cohérente. Si nous avons raison de dire que la radiodiffusion peut être le moyen de promouvoir l'unité nationale, comment le gouvernement peut-il, sans nuire à son indépendance, amputer la Société Radio-Canada de 200 millions de dollars, par exemple? Je ne crois pas que ce soit possible.

### *Initiatives ministérielles*

• (1950)

**M. MacDonald (Dartmouth):** Ils veulent sa disparition, John.

**M. Harvard:** Oui. Un de mes collègues dit que le gouvernement veut la disparition de la SRC et, malheureusement, je dois en arriver à la même conclusion. Ce serait certes conforme à l'attitude du gouvernement, car cette société ne serait pas la seule institution à laquelle le gouvernement a porté préjudice.

Supprimer le mandat de promotion de l'unité nationale est une grave erreur qui envoie assurément de mauvais messages à certains groupes et particuliers du Canada qui ne seraient que trop heureux d'assister à l'éclatement de notre pays.

Lorsque nous parlons de l'unité nationale et du rôle du gouvernement à cet égard, nous disons non seulement qu'il prive la SRC de son mandat de promotion de l'unité nationale, mais également qu'il divise son conseil d'administration en deux comités, un pour la langue française et l'autre pour la langue anglaise. Le secrétaire parlementaire en a parlé plus tôt.

Or, nous avons sûrement un système de radiodiffusion publique qui sert ce qu'on appelle les deux solitudes dans notre pays, qui chevauche ces deux solitudes, mais qui, quelque part en haut, est réuni sous un conseil d'administration, sous un président qui prend les décisions tant pour les questions francophones qu'anglophones. Pourtant, on est pratiquement certain, aussi vrai que la terre est ronde, que si le gouvernement met sur pied ces deux comités, comme il le fera, il creusera un fossé au sein de la SRC. Les deux groupes linguistiques s'éloigneront de plus en plus l'un de l'autre. Je ne vois vraiment pas pourquoi le gouvernement ne peut pas comprendre cela. Je pense que c'est la fin de la SRC telle que nous la connaissons et le début de deux réseaux distincts.

Nous avons actuellement Radio-Canada et son pendant anglais, mais ils ne font qu'un en réalité, car ils se rejoignent en haut. J'estime que le système des deux comités est le précédent qui fera que les deux branches de la SRC se sépareront un jour, qu'elles deviendront des branches de radiodiffusion distinctes qui ne se rencontreront jamais.

Au moment où je parle de cette question d'unité nationale et de son rapport avec la radiodiffusion, je dois également m'inquiéter de la balkanisation ou de la régionalisation du CRTC.

J'ai écouté le ministre des Communications cet après-midi et je pense qu'il est sincère. Il parle de mettre sur pied des comités qui auront des pouvoirs décisionnels. Il